

CE DOCUMENT N'EST PAS DESTINE A ETRE COMMUNIQUE, PUBLIE OU DIFFUSE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, AUX ETATS UNIS OU A UNE « U.S. PERSON » (TELS QUE DEFINIS DANS LA « REGULATION S » EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE) OU DANS UN QUELCONQUE PAYS DANS LEQUEL LA COMMUNICATION, PUBLICATION OU DIFFUSION DU PRESENT COMMUNIQUE EST ILLEGALE

Communiqué de presse

Paris, le 7 septembre 2017

Ingenico Group lance avec succès une émission obligataire de 600 millions d'euros

Ingenico Group (Euronext: FR0000125346 - ING) leader mondial des solutions de paiement intégrées, annonce aujourd'hui avoir placé avec succès un emprunt obligataire d'un montant de 600 millions d'euros à échéance septembre 2024 avec un coupon de 1,625%.

L'émission a suscité un vif intérêt de la part des investisseurs. Ingenico Group a pu réaliser cette opération dans des conditions très favorables, avec un livre d'ordres de 1,7 milliards d'euros, soit une sursouscription d'environ 3 fois.

Cette opération témoigne de la grande confiance des investisseurs dans la qualité du profil de crédit et les perspectives d'Ingenico, tout en donnant plus de flexibilité financière pour assurer sa stratégie de croissance.

Le produit net de cette émission sera utilisé pour le financement de l'acquisition de Bambora ainsi que pour les besoins de financement généraux du Groupe.

Caractéristiques de l'émission obligataire :

Montant total de l'émission	600 M€
Maturité	13 septembre 2024
Coupon	1,625%
Cotation	Euronext Paris

L'émission obligataire a été menée par Barclays et Natixis, en tant que *Global Coordinators*, BNPP, CACIB et Commerzbank en tant que *Bookrunners* actifs, Citi, HSBC et SG CIB en tant que *Bookrunners* passifs.

Avertissement

Ce communiqué de presse est diffusé pour information seulement et il ne constitue pas une offre de vente ou de souscription de titres financiers ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de titres financiers dans quelque juridiction que ce soit. Les titres mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas offerts dans le cadre d'une offre au public et aucun document relatif à cette opération ne sera distribué au public dans quelque juridiction que ce soit.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres ne peuvent être ni offerts, ni cédés aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément à l'U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Ingenico Group n'a pas l'intention d'enregistrer ces titres aux États-Unis ni de lancer une offre au public de ces titres aux États-Unis.

Le présent communiqué est une publicité et non un prospectus pour les besoins de la Directive 2003/71/CE telle qu'amendée (la "Directive"). Un prospectus sera préparé et mis à la disposition du public conformément à la Directive dans le cadre de l'admission des obligations aux négociations du marché réglementé d'Euronext à Paris.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres en France ni à l'étranger. Les obligations font l'objet d'un placement privé en France auprès (i) de personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour le compte de tiers et/ou (ii) d'investisseurs qualifiés, autres que des personnes physiques, agissant pour compte propre, tels que définis, et conformément aux articles L.411-1, L.411-2 et D.411-1 du Code monétaire et financier, et hors de France. Aucun prospectus relatif au placement des obligations n'a été approuvé par une autorité compétente d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen.

Aucune démarche ne sera entreprise par Ingenico Group dans le cadre du présent placement en vue de permettre une offre au public en France ou à l'étranger. La diffusion du présent communiqué est interdite dans tous pays où cela pourrait constituer une violation de la législation applicable. Le présent communiqué ne peut être diffusé auprès de personnes situées au Royaume-Uni que dans les circonstances où la section 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000 ne s'applique pas.

A propos d'Ingenico Group

Avec son offre de solutions de paiement sécurisées sur l'ensemble des canaux de vente, Ingenico Group (Euronext: FR0000125346 - ING), leader mondial des solutions de paiement intégrées, accompagne les évolutions du commerce de demain. S'appuyant sur le plus large réseau d'acceptance dans le monde, nos solutions s'adaptent à la fois aux exigences locales et aux ambitions internationales de nos clients. Ingenico Group est le partenaire de confiance des institutions financières et des marchands, des petits commerçants aux enseignes référentes de la grande distribution. En nous confiant la gestion de leurs activités de paiement, nos clients peuvent se concentrer sur leur métier et tenir leur promesse de marque.

En savoir plus sur www.ingenico.com  twitter.com/ingenico

Contacts / Ingenico Group

Investisseurs

Laurent Marie
VP Relations Investisseurs &
Communication financière
laurent.marie@ingenico.com
(T) / 01 58 01 92 98

Investisseurs

Kévin Woringer
Responsable Relations Investisseurs
kevin.woringer@ingenico.com
(T) / 01 58 01 85 09

Communication

Coba Taillefer
Responsable Communication Externe
coba.taillefer@ingenico.com
(T) / 01 58 01 89 62

Prochains évènements

Publication du chiffre d'affaires T3'17 : le 25 octobre 2017